

---

---

---

Madame  
Simonetta Sommaruga  
Conseillère fédérale  
Département fédéral de justice et  
police  
Palais fédéral ouest  
CH-3003 Berne

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2013

### **Asile et migration : Protéger au lieu de dissuader**

Madame la Conseillère fédérale,

J'ai pris connaissance du rapport d'observation 2013 de l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers. Celui-ci répertorie minutieusement une série de cas dans lesquels l'application des lois fédérales sur l'asile et sur les étrangers pose problème, notamment sur le plan humain.

Par la présente, je souhaite vous faire savoir que ce que j'ai lu dans ce rapport témoigne d'une pratique qui ne correspond pas à mes valeurs. Je ne reconnais pas « ma » Suisse lorsque par exemple la restriction de l'immigration prime sur les droits des enfants, ou que les demandes d'asile pouvant déboucher sur une expulsion sont prioritaires, alors que les dossiers de personnes qui ont besoin d'une protection sont mis en attente. Ce ne sont ici que deux exemples d'une politique migratoire clairement axée sur la dissuasion, et qui cause des souffrances humaines intolérables.

J'ai conscience que vous ne décidez pas seule de toutes les lois, mais je vous demande de faire ce qui est en votre pouvoir pour améliorer la situation. Par le discours que vous portez, les valeurs que vous véhiculez, c'est tout le débat que vous influencez. De plus, par les directives émises par l'Office fédéral des migrations dont vous êtes la ministre de tutelle, vous disposez d'une marge de manœuvre certaine pour modifier l'application concrète du droit.

C'est pourquoi j'en appelle à votre raison et à votre humanité pour vous demander de faire preuve d'une bienveillance et d'une vigilance accrues afin que les cas décrits par l'ODAE romand ne puissent plus se reproduire.

Je vous prie de croire, Madame la Conseillère fédérale, en l'assurance de ma plus respectueuse considération.